

Portes Citoyenne

Journal des élu-es de l'opposition de Portes-lès-Valence

VOS ELU-ES

Février-Mars 2024

Nous portons les vraies valeurs de la gauche



Hélène PINET



**Marie-Jo
BAYOUD -TORRES**



**Pierre TRAPIER
Maire honoraire**



Agnès PAGÈS



**Jean-Michel
BOCHATON**

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Portes Citoyenne et ses élu-es avaient placé leur cérémonie des vœux 2024 vers... 2026. C'est en effet en 2026 que se dérouleront les prochaines élections municipales. Une échéance décisive où on voit arriver en tête dans les attentes de nos concitoyen-nes, le pouvoir d'achat, l'accès aux soins de santé, le logement, la sécurité.

Face à la droite municipale, il est temps, avec vous, de travailler à la construction d'une alternative. Geneviève Girard méprise toute opposition. Opposons-lui le rassemblement de toutes les forces de gauche et de progrès ! Pour gagner Jean Michel Bochaton et Marie-Jo Bayoud-Torrès se sont déclarés disponibles pour assurer cette démarche avec la force de conviction qu'on leur connaît. Bravo !

Je leur fais entièrement confiance. Leurs engagements, leur sens des valeurs humaines, leur honnêteté n'ont jamais été mis en défaut. Et ça compte !

Leurs interventions souvent interrompues par Madame le Maire dans les séances du Conseil municipal, sont toujours bien documentées, en prise directe avec le terrain. Et ça, ce n'est pas rien ! Ce n'est pas comme certains qui cumulent les mandats électifs à tire-larigot pour percevoir des indemnités !

Nous allons nous employer dans les semaines qui viennent à mettre sur l'établi le chantier qui s'annonce. J'appelle au rassemblement très large des Portoises et des Portoises, des partenaires à gauche pour élaborer les diagnostics, en établissant ensemble les défis à relever, en invitant notamment les jeunes à se mobiliser pour apporter de la créativité : une nouvelle porte s'ouvre à nous et malgré les difficultés, la participation citoyenne en sort toujours gagnante.

Le projet municipal que nous construirons avec vous, participera avec le plus grand nombre de nos concitoyen-nes à se rendre utiles. Il n'est pas écrit à l'avance et il ouvrira les portes de la reconquête. Certes, pour beaucoup il s'agit d'un effort, mais se retrousser un peu les manches, je peux vous assurer que cela en vaut la chandelle !

Les citoyen-nes veulent se faire entendre, nous voulons être l'expression de leur volonté !

C'est pour cela que vous trouverez à la dernière page de ce journal un bulletin d'adhésion pour nous rejoindre et inviter les jeunes à s'investir. C'est la possibilité aussi de participer aux « groupes de travail » que nous allons constituer. Ils seront le creuset de toutes vos expériences, de vos réflexions dont la finalité est d'agir pour le bien commun, au service de toutes et tous.

Je ne doute pas de votre envie de participer à cette belle aventure humaine, de prendre votre vie en main en étant les artisans de cette volonté. C'est possible, si on le veut !

Alors oui, rejoignez-nous, car pour gagner les élections municipales de 2026. C'est dès aujourd'hui !

**Pierre Trapiér
Maire honoraire de Portes-lès-Valence**



PORTES CITOYENNE ET SES ÉLU-ES S'ENGAGENT ET SE MOBILISENT aux côtés de l'ensemble des locataires des logements sociaux contre l'augmentation des loyers et des charges

Depuis des années, nous assistons à un désengagement massif de l'Etat pour le logement social et à sa marchandisation au profit du privé.

Nous constatons dans le même temps que les bailleurs sociaux laissent faire et restent en retrait des actions à entreprendre afin de faire du logement social la pierre angulaire des combats à mener.

Il en résulte que ce sont en premier lieu les locataires qui en font les frais alors que la paupérisation s'accroît.

Ici, à Portes-lès-Valence, ce sont près de 920 locataires du parc HLM qui ont vu leur loyer augmenter de 7,1% en un an entre le 1er janvier 2023 et le 1er janvier 2024.

A cela, il faut rajouter l'explosion des charges pour l'ensemble des locataires des logements sociaux avec principalement des hausses d'énergie.

Alors que nous subissons l'inflation la plus élevée depuis 30 ans qui entraîne des dépenses en très forte hausse, il est inacceptable que des habitant-es soient contraint-es de devoir choisir entre payer leur loyer, se chauffer ou manger.

C'est pourquoi, Portes Citoyenne et ses élu-es ont décidé de lancer une pétition auprès des locataires afin d'exiger :

- La baisse des loyers et leur encadrement.
- Le blocage des charges et des mesures rétroactives de rattrapage financier pour les locataires.
- La création d'un Service public de l'Énergie et une tarification sociale.
- La fin des coupures d'énergie et l'arrêt des expulsions.
- Le maintien des Tarifs Réglementés de vente pour le gaz et l'électricité.
- La baisse de la TVA à 5,5% sur les factures d'énergie.

Ensemble, agissons !

Nous avons commencé à rencontrer les locataires des logements sociaux de la commune pour leur faire signer cette pétition.

Marie-Jo BAYOUD -TORRES
Conseillère municipale

Plus il y a de logements et d'habitants... Moins il y a de commerces en centre-ville ... Cherchez l'erreur !



L'activité du commerce dans un centre-ville est un enjeu vital pour une commune comme la nôtre qui voit sa population augmenter et compte 10.526 habitants. Proximité, services, conseils, lien social, réactivité, animation, la diversité des activités des commerces joue un rôle essentiel dans la vie d'une commune.

Pourtant à Portes-lès-Valence, cette question est mise de côté par la majorité municipale :

- De nombreux programmes de logements en accession sont prévus ou en cours sans que ce développement d'habitats ne s'accompagne d'un accroissement d'ouverture de commerces de proximité.
- Pire ! Madame la Maire accélère le phénomène en délaissant le centre

commercial municipal des Arcades derrière la Mairie sans y faire de travaux et sans chercher à y réinstaller de nouvelles activités.

- La majorité municipale prévoit la construction de 26 logements en accession à l'emplacement du gymnase Delaune à côté de la mairie. Tout le rez-de-chaussée de cette construction accueillera des locaux commerciaux à acheter très cher. Trop cher pour les commerçants du centre commercial municipal qui eux paient un loyer abordable à la mairie pour leur activité.

- Déjà la zone entourant la place de la mairie est entourée de banques et d'assurances, il ne faudrait pas que les constructions nouvelles à venir derrière la mairie permettent d'en installer de nouvelles au détriment du commerce local de proximité.

- De plus, la municipalité veut dans un deuxième temps raser le centre commercial des Arcades pour y faire... des logements !

Enfin le devenir du magasin Casino au centre commercial est pour les élu-es de Portes Citoyenne une préoccupation constante. On sait que le groupe Casino vend une grande partie de ses magasins à Auchan et Intermarché. Le magasin Casino de Portes-lès-Valence serait racheté par le groupe Auchan mais il est important de savoir dans quelles conditions, si le personnel est conservé, et si l'activité va y être redynamisée. Les élu-es de Portes Citoyenne se sont adressé-es en ce sens au personnel du Casino pour leur apporter tout leur soutien dans cette période d'incertitude.

En résumé, l'autosatisfaction permanente de la majorité municipale est plus qu'à tempérer quand elle oublie un pan complet de ce qui fait la vie de notre commune : le commerce de proximité en centre-ville.

Jean-Michel Bochaton
Conseiller municipal

Souriez, vous êtes filmé(e)s !



88 caméras sur Portes-lès-Valence soit une pour une centaine d'habitants, des statistiques proches de la ville de Nice, la plus vidéo-surveillée du pays.

Il est vrai que l'installation d'une caméra de surveillance reste facile et permet de rassurer des riverains.

Facile... et également coûteux. Les caméras de surveillance coûtent à la commune la modique somme de 1.101 069,51 € depuis 2015. Ce n'est pas une paille !

La majorité municipale nous accusera de refuser les caméras de surveillance, de ne pas vouloir de sécurité, d'être laxistes. Loin de là !

Nous demandons simplement un réel bilan de ces caméras : combien d'incivilités sont sanctionnées via ces caméras ? Combien de délits sont résolus grâce aux caméras ? Et, avec des chiffres concrets, en tirer un vrai bilan ! Si ces multiples caméras ne servent qu'à faire de l'affichage politique, doit-on utiliser le budget de la commune pour financer une campagne électorale sur le dos de la sécurité ?

Mais, pour cela, il faut avoir accès à ces éléments et nous demandons, une nouvelle fois, un bilan à Mme Girard.

Quand nous échangeons avec la population, nous constatons que le ressenti sur l'efficacité de ces caméras est limité.

Ici, une voiture volée devant une habitation : le véhicule volé est passé sur un trajet avec plusieurs caméras de surveillance... et n'a jamais été retrouvé, ni les voleurs !

Là, un véhicule embouti en pleine nuit et le conducteur responsable prenant la fuite, passant sous plusieurs caméras, sans chercher à retrouver son propriétaire.

- Des lieux connus comme des points de deal à proximité de caméras.
- Des parkings squattés la nuit et jonchés de débris au petit matin.
- Des mineurs traînant la nuit, criant et insultant des riverains.
- Des bandes identifiées rackettant et menaçant des jeunes de la commune.
- Des rodéos urbains dans les rues de la commune.
- Des entreprises se plaignant de cambriolages réguliers.

La liste est longue.....

Nous voulons que Mme Girard nous dise si ces caméras permettent de lutter contre ces fléaux du quotidien ou s'il ne serait pas plus judicieux de faire des économies et d'avoir une réelle politique de prévention.

Poubelle la ville...



La ville de Portes-lès-Valence est confrontée à un problème de propreté. Des déchets jonchent les rues, les trottoirs et les parcs. Si on ne peut que blâmer le manque de civisme de certain-es citoyen-nes, ce problème est devenu récurrent et n'est pas pris en compte par la majorité municipale.

Les déchets sont de toutes sortes : sacs plastiques, bouteilles, canettes, restes de nourriture, etc... Ils sont souvent laissés à l'abandon plusieurs jours sans être ramassés.



Ce problème de propreté est néfaste pour l'environnement et pour la santé publique. Les déchets attirent divers animaux qui, à la longue, peuvent provoquer des infections.

Nous voyons fréquemment les agents communaux avec le gros aspirateur ou la balayeuse nettoyer les axes principaux et le centre-ville de Portes-lès-Valence mais par contre, un grand nombre de rues et quartiers portois, moins fréquentés, n'ont que très rarement cet honneur, ce qui est incompréhensible.



Il en résulte qu'un nombre croissant de Portois-es sont exaspéré-es de voir leur environnement de plus en plus souillé et négligé par la municipalité.

Agnès Pagès
Conseillère municipale

Quentin Marlhens
Membre de Portes Citoyenne

Dans les coulisses du Conseil municipal....

"Je participe au conseil municipal depuis mars 2021 en tant qu'élue municipale de l'opposition. Je suis sidérée de la façon dont les élu-es de la majorité méprisent toute intervention des élu-es "Portes Citoyenne", sans même écouter vraiment nos propos et parvenir à une discussion apaisée et constructive.

On assiste à des débats stériles qui sont très frustrants.

Les conseillers municipaux de la majorité n'interviennent pratiquement jamais oralement sauf par des haussements d'épaules et des chuchotements entre eux.

Seuls Mme la maire et les adjoints ont la parole au micro.

On apprend à nos enfants à l'école le respect de la parole de l'autre et sa différence.

Ce serait souhaitable que cela s'applique aussi au conseil municipal où ce sont des adultes qui siègent"

Hélène Pinet
Conseillère municipale

Vous pouvez rejoindre et soutenir notre association

Bulletin d'adhésion à l'association « Portes Citoyenne »

Je reconnais accepter pleinement les statuts de l'association « Portes Citoyenne ». Pour en être membre, je règle la somme **OBLIGATOIRE** de :

☐ 1 euro si j'adhère pour la première fois et 6 euros pour ma cotisation annuelle 2024, soit la somme totale de **7 euros**.

☐ **6 euros** si je renouvelle mon adhésion

☐ **FACULTATIF** : Je souhaite aider financièrement l'association et je verse un don de :

☐ 10€

☐ 15€

☐ 20€

☐ 25€

☐ + euros en plus de ma cotisation.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : N°portable :

Mail :

Déposer ce bulletin d'adhésion dans la boîte aux lettres de l'association Les Dauphins, 8 bis rue Pierre Semard et joindre votre règlement de votre chèque à l'ordre de « Portes Citoyenne ».

Retrouvez-nous :

Lors de nos permanences en mairie, bureau de l'opposition, 2ème étage sur rendez-vous en contactant Pierre Trapier au 06 82 07 34 98.

Sur notre site internet : portescitoyenne.fr

Sur Facebook : Portes Citoyenne

Sur Instagram : Portes_citoyenne

Ecrivez-nous : portescitoyenne@gmail.com